

Vous aider à construire l'avenir

INGENIERIE EUROPE

GROUPE



**GINGER
CEBTP SOLEN**

LE TOIT ANGEVIN

Construction de 2 pavillons



"Les Bourrassières" - rue des Vignes

BOUCHEMAINE (49)

**ÉTUDE GÉOTECHNIQUE D'AVANT PROJET
(G12)**

DOSSIER N°ONA2.08.118

Ce dossier comprend 13 pages de texte et 9 pages en annexes :

Version	Date	Responsable de dossier	Signature	Contrôleur technique	Signature
1	20/03/08	Jérôme CHAPELLE		Christophe LAURENT	

Note importante : La présente version annule et remplace toute précédente version du rapport relative à cette étude.

Ce rapport devient la propriété du Client après paiement intégral du prix de la mission, son utilisation étant interdite jusqu'à ce paiement.

A compter du paiement intégral du prix, le Client devient libre d'utiliser le Rapport et de le diffuser, à conditions de respecter et de faire respecter les limites d'utilisation des résultats qui figurent au rapport, et notamment les conditions de validité et d'application du Rapport.



INGENIERIE EUROPE



GINGER
CEBTP SOLEN

FICHE D'ENVOI DU RAPPORT DE MISSION

CONTRAT n°ONA2.8.166 entre CEBTP-SOLEN et LE TOIT ANGEVIN en date du 03/03/2008

Les résultats du rapport sont valides pour une définition d'ouvrage, un site, une zone d'influence géotechnique et des conditions d'utilisation données.

L'ouvrage est défini par le Client dans le Questionnaire Client. Il est repris dans le rapport.

Le site et la zone d'influence géotechnique sont ceux spécifiques au moment de l'exécution de notre prestation.

Les conditions d'utilisation et d'application figurent au Contrat et sont rappelées en partie au Rapport qui en font partie intégrante.

Le Rapport devient la propriété du Client après paiement intégral du prix de la mission, son utilisation étant interdite jusqu'à ce paiement.

A compter du paiement intégral du prix, le Client devient alors libre d'utiliser le Rapport et de le diffuser à condition de respecter et faire respecter les limites d'utilisations des résultats qui figurent au Rapport, et notamment les conditions de durée, de validité et d'application du Rapport. Le Client fera son affaire de répercuter par écrit à tout tiers à qui il remettrait le Rapport les conditions et limites d'utilisation figurant au Contrat et rappelées en partie au Rapport qui en font partie intégrante.

Date de remise du Rapport 20/03/2008 au CLIENT qui accuse réception par l'utilisation du Rapport.

CEBTP-SOLEN

Représenté par Jérôme CHAPELLE, Ingénieur géotechnicien

CEBTP - SOLEN

Agence d'ANGERS

CA La garde 2 - Chemin de la Salette
49240 AVRILLÉ

Tel : 02.41.34.58.60 - Fax : 02.41.69.60.61

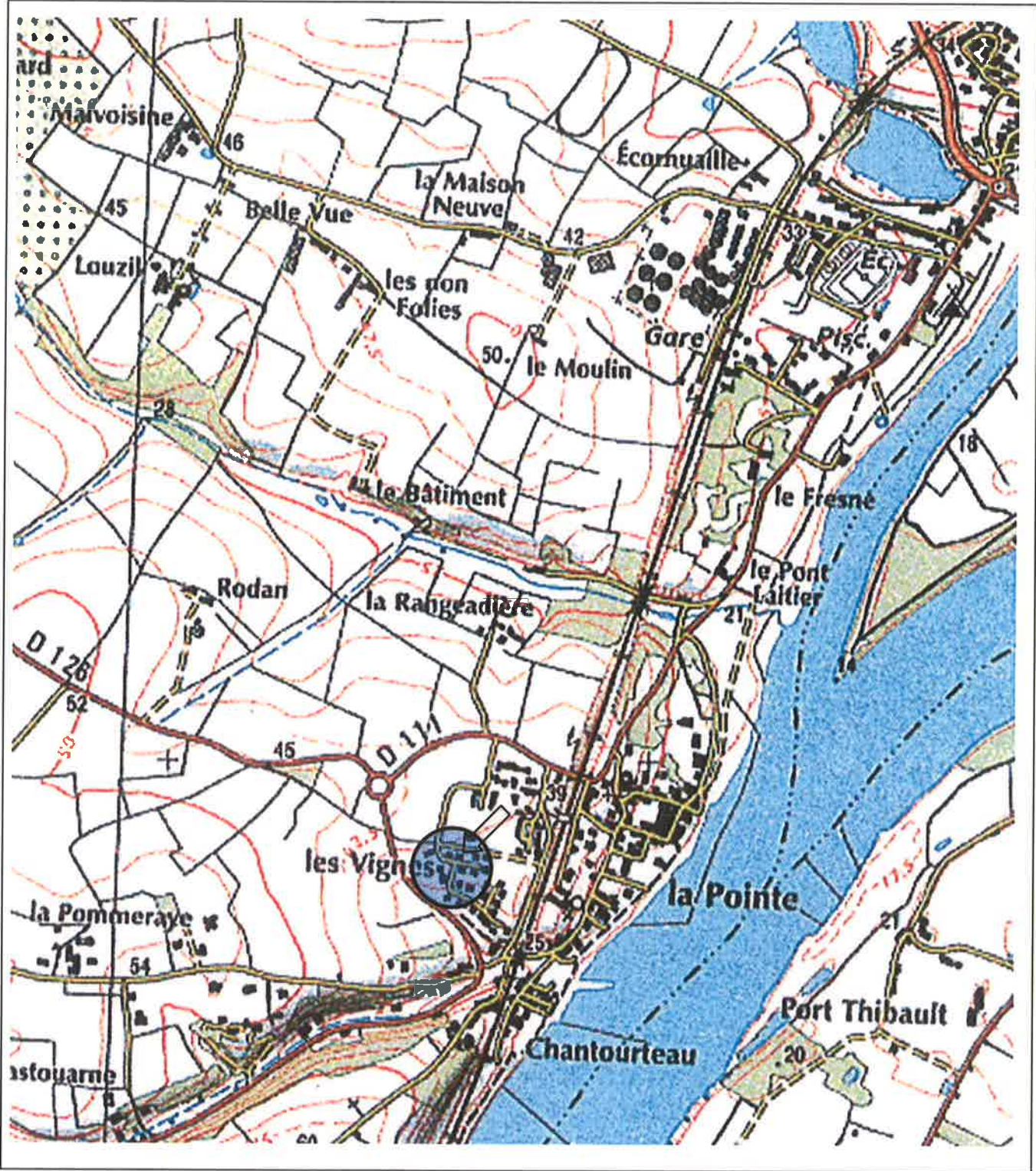
SIRET : 442 519 00424 APE 742C



SOMMAIRE

1	PLAN DE SITUATION	3
2	PRÉSENTATION	4
2.1	Données générales	4
2.2	Description du site	4
2.2.1	Topographie, occupation du site et avoisinants	4
2.2.2	Géologie	4
2.3	Caractéristiques du projet	5
2.3.1	Description de l’ouvrage	5
2.3.2	Sollicitations appliquées aux fondations et au niveau bas	5
2.3.3	Terrassements prévus	5
3	MISSION	6
3.1	Objectifs demandés	6
3.2	Contenu de la mission	6
4	INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES	7
4.1	Implantation et Nivellement	7
4.2	Sondages, essais et mesures in situ	7
5	SYNTHÈSE DES INVESTIGATIONS	8
5.1	Analyse et synthèse géomécanique	8
5.2	Niveaux d’eau	9
6	PRINCIPES GENERAUX DE CONSTRUCTION (G 12)	10
6.1	Contexte géotechnique	10
6.2	Adaptations générales du projet	10
6.2.1	Réalisation des terrassements	10
6.2.2	Niveau bas	11
6.2.3	Fondation de la structure	12
6.3	Observations	13

1 PLAN DE SITUATION



2 PRÉSENTATION

2.1 DONNEES GENERALES

Nom de l’opération : Construction de 2 pavillons

Commune : BOUCHEMAINE (49)

Adresse : Lotissement « Les Bourrassières », rue des Vignes

Demandeur de la mission et Client Payeur : LE TOIT ANGEVIN – 7, rue de Beauval – BP
70155 – 49001 ANGERS cedex 01

Intervenants :

Maître d’ouvrage : LE TOIT ANGEVIN

Maître d’Œuvre : Cabinet ROUSSEAU

Documents communiqués :

Document	Format	Origine	Référence	Date
Plan de masse	Pdf	Courriel du TOIT ANGEVIN	Sans	18/02/2008

2.2 DESCRIPTION DU SITE

2.2.1 Topographie, occupation du site et avoisinants

Il s’agit d’un terrain actuellement engazonné, ne présentant pas de pente significative au droit du projet.

L’emprise de l’ouvrage est libre de toute mitoyenneté.

2.2.2 Géologie

D’après la carte géologique au 1/50000^{ème} d’ANGERS, le site situé au sein du complexes des schistes de Bouchemaine et d’Erigné.

2.3 CARACTERISTIQUES DU PROJET

2.3.1 Description de l'ouvrage

D'après le document cité au paragraphe 2.1 et les informations fournies, le projet se présente comme suit :

Type d'ouvrage	Maisons individuelles
Nombre	2 (accolées)
Emprise au sol	≈ 2 x 80 m ²
Nombre de niveaux	2 (R+1)
Nombre de niveaux de sous-sol	0
Cote du niveau bas	41.20 et 41.25 NGF
Construction en mitoyenneté	Non

2.3.2 Sollicitations appliquées aux fondations et au niveau bas

N'ayant pas été communiquées, les sollicitations vis-à-vis des ELS sont estimées, sous toutes réserves, par CEBTP-SOLEN à :

- Charge verticale maximum sur appuis isolés : 400 kN
- Charge verticale maximum sur appuis continus : 100 kN/ml
- Surcharges d'exploitation uniformément réparties au niveau bas : 2.5 kPa

Dans le cas de charges réelles très différentes des estimations ci-dessus, il conviendrait de revoir tout ou une partie de nos conclusions.

2.3.3 Terrassements prévus

Au droit des maisons, on considère qu'il n'est pas prévu de terrassement autre que le simple reprofilage du terrain.